



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le 23 novembre 2020 à 18h30 sur Zoom

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 18h10

Proposition 0.2 : Que Amanda Masson et Ariane Spenard-Bourdua assurent respectivement l'animation et la prise de notes de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
1. Licorne qui brille
2. Alain
 - 2.1 Ordinateur de bureau
3. Séance des conseils exécutifs

4. Académique
 - 4.1. Cas
 - 4.2. Commission des études
 - 4.3. Vidéo AémDC
5. Assemblée générale
6. Impressions
7. Politique pandémie
8. Rencontre potentielle avec la ministre McCann
9. Finances AFELC
10. Finances AémDC
11. Bourses
12. Procédures de fermeture
 - 12.1. Varia
 - 12.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Licorne qui brille

Aucune proposition

2. Alain

Proposition 2.0.1 :

CONSIDÉRANT QU'une problématique a été présentée par la firme comptable en ce qui concerne les montants associés aux vacances avant 2018 ;

CONSIDÉRANT les montants dus pour les vacances durant la période 2018-2019 et 2019-2020 ont été calculés par la firme comptable ;

ÉTANT DONNÉ QU'une solution simple peut régler la situation pour la situation actuelle et à venir ;

ÉTANT DONNÉ que des mesures administratives et financières peuvent s'instaurer facilement et sans entrave ;

CONSIDÉRANT QUE cette pratique existe déjà dans au moins une autre association étudiante qui est associé au même syndicat ;

IL EST PROPOSÉ qu'une rencontre au début du mois d'avril de chaque année devra avoir lieu avec l'employé pour déterminer si les périodes de congé non payées seront versées en temps, en argent ou reporté à l'année suivante.

IL EST PROPOSÉ que l'employé dépose une feuille de temps hebdomadairement et que celle-ci soit validée par la responsable aux affaires financières ou par la responsable à la coordination ;

IL EST PROPOSÉ qu'un rapport mensuel soit déposé à chaque mois sur le nombre d'heures travaillées et le nombre d'heures de congé qui est en banque ;

IL EST PROPOSÉ qu'une rencontre au début du mois d'avril de chaque année devra avoir lieu avec l'employé pour déterminer si les périodes de congé non payées seront versées en temps, en argent ou reporté à l'année suivante.

IL EST PROPOSÉ que l'employé reçoive un salaire fixe à toutes les périodes de paie en fonction du montant brut inscrit à la convention collective ou en fonction d'une entente particulière entre l'employé et l'employeur sur le nombre d'heures à exécuter par semaine. Le calcul du salaire fixe variera selon les ententes et sera recalculé et étalé en fonction de la période restante dans l'année financière se terminant le 31 mai de chaque année ;

IL EST PROPOSÉ que la décision du conseil exécutif devient effective pour l'année financière 2020-2021.

IL EST PROPOSÉ qu'un comité formé de la responsable aux affaires financières et le permanent soit formé pour écrire un rapport sur la situation des vacances et que ce dernier soit déposé au mois d'avril 2021 en même temps que la rencontre annuelle.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition privilégiée : Que l'on mette en dépôt la proposition 2.1.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition privilégiée : Que Julien remplace Ariane à la prise de notes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1. Ordinateur de bureau

Proposition 2.1.1 : *Considérant que l'ordinateur au bureau, ainsi que celui chez le permanent pour le travail à distance sont ridiculement lents.*

Considérant qu'une énorme partie du temps de la permanence et des membres de l'exécutif au bureau est souvent consommé pour l'accomplissement de tâches mondaines qui seraient grandement facilitées si l'on n'avait pas à attendre absurdement longue période de temps pour le chargement de chaque opération.

Considérant qu'il est important de donner des outils de travail adéquats pour la permanence.

Que la personne responsable aux affaires académiques soit responsable de l'achat d'un ordinateur de bureau et possiblement un écran et périphériques jugés utiles;
Que la somme totale soit en dessous la limite de 1400\$;
Que les offres de liquidation ou de rabais soient privilégiées;
Que la personne responsable aux affaires académiques soit responsable de l'installation ou de la délégation de l'installation du matériel;
Qu'une liste des logiciels pouvant y être installée soit élaborée, et que toute installation autre doive être autorisée et chapeautée par la personne aux affaires administratives.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.Séances des conseils exécutifs

Proposition 3.1 :*Considérant une rétroaction uniforme de la part des membres de l'exécutif lors des rencontres individuelles ;*

Considérant la durée étendue de nos réunions exécutives ;

Considérant que certains des points apportés sont davantage informatifs que performatifs ;

Considérant l'alanguissement qui survient lors de rencontre trop étirée ;

Que dorénavant, les rencontres du conseil exécutives se séparent ainsi

0. Procédures initiales

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Ordre du jour

1. Alain

2. Atelier d'entraide et de renforcement d'équipe occasionnellement.

3. Tour de table par poste axé sur des discussions de suivi de dossiers. Calculer 5 minutes par personne exécutantes.

- Coordination
- Affaires financières
- Affaires uqamiennes
- Affaire socioculturelle
- Affaire académique
- Communication
- Affaire sociopolitique
- Affaire administrative

(l'ordre des postes est sujet à changement à chacune des conjonctions.)

**** Possibilité de faire des demandes de plénière sur des sujets précis et de parvenir à des propositions sur des enjeux introduits dans les tours de table

4. points à l'ordre du jour selon les motifs nécessitant des propositions uniquement.
5. Procédures de fermeture
 - 5.1 Varia
 - 5.2 Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 3.1.1 : Que l'on remplace le passage suivant « Calculer 5 minutes par personne exécutantes. » par le passage suivant « (En essayant d'annoncer à l'avance combien de temps nous estimons par point de ce tour de table et en tâchant de s'y limiter.) »

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 3.1 :

Considérant une rétroaction uniforme de la part des membres de l'exécutif lors des rencontres individuelles ;

Considérant la durée étendue de nos réunions exécutives ;

Considérant que certains des points apportés sont davantage informatifs que performatifs ;

Considérant l'alanguissement qui survient lors de rencontre trop étirée ;

Que dorénavant, les rencontres du conseil exécutives se séparent ainsi

0. Procédures initiales
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Praesidium
 - 0.3 Ordre du jour
1. Alain
2. *Atelier d'entrain et de renforcement d'équipe occasionnellement.*
3. Tour de table par poste axé sur des discussions de suivi de dossiers. *(En essayant d'annoncer à l'avance combien de temps nous estimons par point de ce tour de table et en tâchant de s'y limiter.)*
 - Coordination
 - Affaires financières
 - Affaires uqamiennes
 - Affaire socioculturelle
 - Affaire académique
 - Communication
 - Affaire sociopolitique

- Affaire administrative

(l'ordre des postes est sujet à changement à chacune des conjonctions.)

**** Possibilité de faire des demandes de plénière sur des sujets précis et de parvenir à des propositions sur des enjeux introduits dans les tours de table

4. {points à l'ordre du jour selon les motifs nécessitant des propositions uniquement.}
5. Procédures de fermeture
 - 5.1 Varia
 - 5.2 Levée

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 1
ADOPTÉE À MAJORITÉ

4. Académique

4.1. Cas

Proposition privilégiée : Que l'on enlève les sous-points 4.1, 4.2 et 4.3.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur le point 4. Académique :

Aucune proposition

5. Assemblée générale

Proposition 5.1 : *Considérant que des sujets substantiels au bon fonctionnement de l'AFELC n'ont pas été effleurés lors de la dernière Assemblée générale ;*

Considérant notre effort de transparence dans nos démarches et décisions ;

Que l'on effectue un sondage afin de tenir une assemblée générale dans la semaine du 7 décembre ;

Que cette assemblée générale soit effectuée sur zoom ;

Que les points soient :

0. Ouverture
1. Finances (avec Bruno comme invité spécial)
2. Revendications politiques
3. Entérinement
4. Varia – tirage d'une carte cadeau de 20\$
5. Fermeture

Que la personne responsable aux communications soit assujettie de faire le sondage et de convoquer l'assemblée selon le nombre de votes optimal à la séance d'AG avec le quorum requis à l'assemblée générale ;

Que l'on mobilise les associations d'unité de programme à être disposées à cette AG.

Dûment proposée, dûment appuyée

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 2
REJETÉE À MAJORITÉ

6. Impressions

Proposition privilégiée : Que l'on soit en pause pendant 10 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Politique pandémie

Proposition 7.1 : *Considérant la possible ambiguïté présente dans la politique pandémie de l'AFELC en lien avec l'interprétation du point 2.2 ;*

Considérant qu'il serait plus avenant de ne pas attribuer des bourses d'implication sans qu'aucune instance ne se prononce sur la validité du rapport d'implication ;

Considérant qu'il est de notre intention de faire preuve de bonne foi et transparence en matière d'attribution des bourses d'implications ;

Que l'approbation du conseil exécutif soit nécessaire pour verser une bourse d'implication à un.e exécutant.e ayant accompli un minimum de 4 heures de tâches dans une semaine donnée;

Que la production d'un rapport détaillant ces heures de tâches soit aussi nécessaire à l'attribution de la bourse.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 7.1.1 : Que l'on ajoute le que suivant : « Que la TAC puisse valider les rapports d'exécutant.e.s avant que la bourse ne soit versée. »

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition de sous-amendement 7.1.1.1 : Que l'on remplace « puisse » par « doive lire, discuter et prendre position sur les rapports exécutant.e.s avant que la bourse ne soit versée »

Dûment proposée, dûment appuyée

Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 2

REJETÉ À MAJORITÉ

De retour sur la proposition d'amendement 7.1.1 : Que l'on ajoute le que suivant : « Que la TAC puisse valider les rapports d'exécutant.e.s avant que la bourse ne soit versée. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la proposition 7.1 :

Considérant la possible ambiguïté présente dans la politique pandémie de l'AFELC en lien avec l'interprétation du point 2.2 ;

Considérant qu'il serait plus avenant de ne pas attribuer des bourses d'implication sans qu'aucune instance ne se prononce sur la validité du rapport d'implication ;

Considérant qu'il est de notre intention de faire preuve de bonne foi et transparence en matière d'attribution des bourses d'implications ;

Que l'approbation du conseil exécutif soit nécessaire pour verser une bourse d'implication à un.e exécutant.e ayant accompli un minimum de 4 heures de tâches dans une semaine donnée;

Que la production d'un rapport détaillant ces heures de tâches soit aussi nécessaire à l'attribution de la bourse ;

Que la TAC puisse valider les rapports d'exécutant.e.s avant que la bourse ne soit versée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Rencontre potentielle avec la ministre McCann

Aucune proposition

9. Finances AFELC

Aucune proposition

10. Finances AémDC

Proposition 10.1 : *Considérant que l'AémDC nous a fait entrevoir des difficultés avec leurs finances précédentes et actuelles ;
Considérant la demande d'aide de l'AEMDC à Alain d'allègement de leurs finances ;
Considérant les visites régulières de la responsable aux finances de l'AémDC au local de l'association afin de demander un coup de main ;*

Qu'Alain offre une aide à l'AémDC pour leurs finances ;
Qu'Alain donne un maximum de 2h de travail à l'aide offerte à l'association ;
Que l'on refuse de faire les finances complètes de l'AémDC , mais qu'Alain puisse jeter un coup d'œil afin de leur venir en aide ;
Que l'AémDC effectue une mise à jour de leurs finances et de leurs demandes de subventions avant qu'Alain leur offre de l'aide ;
Que la personne aux finances de l'AémDC doit avertir et pressentir des moments afin de venir poser ses questions afin d'administrer les temps de travail de l'employé.

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 10.1.1 : Que l'on remplace « 2h de travail à l'aide offerte à l'association » par « 2h de travail total d'aide à la personne aux affaires financières de l'AémDC. » ;
Que l'on remplace au dernier QUE, le passage suivant : « venir poser ses questions afin d'administrer les temps de travail de l'employé. » par le passage suivant : « poser ses questions à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence ou avec le numéro de téléphone de l'AFELC, et ce, sur les heures de travail de l'employé. »

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 10.1 : *Considérant que l'AémDC nous a fait entrevoir des difficultés avec leurs finances précédentes et actuelles ;
Considérant la demande d'aide de l'AEMDC à Alain d'allègement de leurs finances ;
Considérant les visites régulières de la responsable aux finances de l'AémDC au local de l'association afin de demander un coup de main ;*

Qu'Alain offre une aide à l'AémDC pour leurs finances ;

Qu'Alain donne un maximum de 2h de travail total d'aide à la personne aux affaires financières de l'AéMDC ;

Que l'on refuse de faire les finances complètes de l'AéMDC, mais qu'Alain puisse jeter un coup d'œil afin de leur venir en aide ;

Que l'AéMDC effectue une mise à jour de leurs finances et de leurs demandes de subventions avant qu'Alain leur offre de l'aide ;

Que la personne aux finances de l'AéMDC doit avertir et pressentir des moments afin de poser ses questions à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence ou avec le numéro de téléphone de l'AFELC, et ce, sur les heures de travail de l'employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Bourses

Proposition privilégiée : Que l'on soit en pause de 10 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 11.1 : *Considérant les infléchissements effectués avec l'adoption de la politique pandémie en assemblée générale le 17 novembre 2020 ;*

Considérant le nombre d'heures requises satisfaites par les personnes exécutantes à l'extérieur du local de l'association ;

Considérant que les heures effectuées sont élémentaires au bon fonctionnement de l'association étudiante en ces temps de pandémie;

Considérant que les heures de permanences ont été supplantées par les rencontres zoom en ligne dans la politique pandémie ;

Que l'on attribue :

4 semaines de bourse à Amanda;

4 semaines de bourses à Julien;

4 semaines de bourses à Marie-Pierre et

3 semaines de bourses à Roxanne pour le mois de septembre 2020

Et que l'on attribue :

2 semaines de bourses à Claudia;

4 semaines de bourse à Marie-Pierre;

4 semaines de bourses à Julien;

3 semaines de bourses à Ugo;

3 semaines de bourses à Roxanne;

4 semaines de bourses à Amanda et

3 semaines de bourses à Ariane pour le mois d'octobre 2020.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Procédures de fermeture

12.1. Varia

12.2. Levée

Proposition privilégiée : Que l'on lève la réunion.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 22h15